

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISES-TYPES DE VHC. A MOT.

Catégorie Voiture de tourisme	Marque P O R S C H E	Désignation du type / Signe de reconnait. 356/A - 1500 G S "CARRERA" Sport Coupé *)	Ordres du type N° 1950/A
---	--------------------------------	--	------------------------------------

Moyens de reconnaissance du type "356/A-1500 GS" s/plaquette constr. - "CARRERA" à l'av. & à l'arr. vhc.
 N° de châssis frappé A l'avant, contre plancher coffre et sur plaquette du constructeur
 N° de moteur frappé A l'arrière, à gauche s/carter moteur, derr. tube collecteur des câbles
 Constructeur du châssis) Dr. Ing. h.c. PORSCHE K.G., STUTTGART - Zuffenhausen (D)
 Constructeur du moteur)

MOTEUR PORCHE **)
 Marque et type 1500 G S
 Genre A cyl. opposés, OHV
 Carburant Benzine
 Nombre cyl. 4 Temps 4
 Allègèe 85 mm.
 Course 66 mm.
 CV-impôt 7,630
 Cylindrée totale 1,498 cm³
 CV. frein 100 DIN
 Refroidissement Air (turbo)
 Empl. du moteur A l'arrière

CHASSIS
 Nombre d'essieux 2
 Entraînement sur roues arrières
 1. Frein A pied : Hydraulique, à tambours,
 sur toutes les 4 roues.
 2. Frein A main : Mécanique, à tambours,
 à câble, sur roues arrières
 3. Frein
 Frein de remorque -
 Direction A gauche - A vis et écrou
 Crochet de remorque -
 Nombre de vit. avant 4
 Vit. en 1^{re} vit. 50 en prise dir. 200 km/h.

CARROSSERIE
 Constructeur PORSCHE K.G.
 STUTTGART
 Genre / Forme Limousine (Sport Coupé *)
 Nombre de portes *** 2
 Nombre de places ass. Total 2 - 4
 Avant 2 Milieu - Arrière ***)
 Nombre de places debout -
 Pour motos: Siège arrière -
 Sidecar -

POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	- kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RE)	kg.	kg.	- kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	525 kg.	675 kg.	1'200 kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	400 kg.	520 kg.	920 kg.
Charge utile	kg.	kg.	- kg.
Poids maximum garanti du train roulier (camion / remorque)			- kg.
Pneumatiques: Dimension Supersport	5.90 - 15	4 Ply	simples / doubles
Capacité de charge (par pneu 440 kg.) par essieu	880 kg.	880 kg.	kg.

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

6 V

Phares: Marque HELLA ou BOSCH
Feux de position 2, dans les phares 3 W (1)
Feux stop 2, cabin. av. clignoteurs 20 W
Indicateurs de direction: Syst. 4, clign. (av. jappe-téleoin et ticker)
Avertisseur 2, électriques (2 tons)
Rétroviseur: 1, à l'int. au centre

Syst. antibrouillard Appuies Bilux à cutter 45/50 W
Feux rouges (2, catadioptriques rouges
2, électriques 5 W
Eclairage du No de contr. 1, centre eguy. coffre, moteur 2 x 5 W
AV = Sous les phares (blanc) 20 W (1)
AR = Cabin. av feux rges (orange) 20 W
Essui-glace 2, électriques

DIMENSIONS

Voie	} avant	1306	mm.
		1272	mm.
Voie	} arrière	1670	mm.
		1670	mm.
Empiètement		2100	mm.
Longueur hors-tout		31950	mm.
Hauteur (non chargé)		1310	mm.
Garde au sol		150	mm.
Porte à faux, arrière		1000	mm.
Crochet de remorque (haut, dep. sol)		-	mm.
Crochet de remorque (porta à faux)		-	mm.
Diamètre de braguage ext. gauche		9,20	m.
Diamètre de braguage ext. droite		9,00	m.

Clm. Intérieures

mm.	Longueur du pont de charge
mm.	Hauteur intérieure
mm.	Hauteur du pont dep. le sol
mm.	Fidèles (hauteur)

OBSERVATIONS

*) Cabriolet, v. bordereau-type No. 1950/B
Speedster (Torpedo), v. bord-type No. 1950/C
**) Moteur avec 4 arbres à cames en tête. Double allumage. Equipé de 2 pompes alimentation électriques.
***) A l'arrière, les 2 places ne peuvent être considérées que comme sièges de secours (strapontins).
Mesure du bruit: A 7 m latéralement
Au régime max. d'utilisation (6200 t/m) = 85 phone
A 4000 t/m. = 80 phone
MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RX)

1) Feux de position/Clignoteurs avant: Comme, dans l'exécution d'origine (feux de position et clignoteurs avant combinés), les clignoteurs ne sont plus reconnaissables, les feux de position sont déplacés par l'importateur et mis dans les phares.
2) Bruit de l'échappement: Ne doit pas dépasser la limite de 80 phone (Circ. D.F.J.P 15.4.1953)
3) Ornementation capot: Pas d'ornementation dangereuse sur le vhc.

SCHINZMACH-BAD, le 18.6.1956

Lieu et date de l'expertise
La commission d'experts-types